



**À l'attention des 267 délégués titulaires du
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon**

Tonnerre, le jeudi 12 janvier 2017

N/Réf. : EC/LG/DB/17-0006

Objet : Réunion du Comité Syndical du 25 janvier 2017

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 11 janvier 2017 à Ravières.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

**Mercredi 25 janvier 2017 À 18 h 30 à la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc
(Émargement à partir de 18 h 15)**

L'ordre du jour reste inchangé :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 29 novembre 2016
- Informations sur les décisions du Président, notamment le choix du prestataire pour l'étude complémentaire topographique dans le cadre du P.A.P.I.

FINANCES

- Budget primitif 2017
- Cotisations 2017

PÔLE GEMAPI

- Aménagement du ruisseau du Landion dans la traversée d'Etourvy
- Aménagement de l'Armançon dans la traversée de Tonnerre
- Aménagement de la mare communale de Vezannes
- Acquisition de tablettes

PÔLE ANIMATIONS

- Acquisition de données préalables aux études d'hydrologie de bassin versant
- Contrat d'animation agricole avec la C.A.A.P.R.E.
- Mise à disposition de la responsable du pôle animation au profit du S.D.D.E.A.
- Demande de financement pour l'organisation de la convention Armançon.

PÔLE ADMINISTRATIF

- Prestation juridique en vue des évolutions de gouvernance
- Demande de subvention pour la communication
- Approbation du rapport d'activité

QUESTIONS DIVERSES

.../...

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Eric COQUILLE



PJ : Feuille avec le pouvoir, l'attestation de présence et le bulletin de questions,
Calendrier 2017